

RECYC-QUÉBEC accorde un soutien de 415 000 \$ à deux projets d'économie circulaire en Montérégie

Montérégie, le 11 février 2021 – Le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE Montérégie) et la MRC de La Haute-Yamaska recevront un appui financier de RECYC-QUÉBEC d'un montant total de 415 000 \$ pour la mise en œuvre de projets d'économie circulaire.

Cette annonce a été faite aujourd'hui par Sonia Gagné, présidente-directrice générale de RECYC-QUÉBEC, dans le cadre de la Semaine montérégienne de l'économie circulaire. Ce soutien financier a été accordé à ces deux projets qui ont été retenus dans le cadre d'un appel de propositions pour la transition vers l'économie circulaire. Celui-ci vise à soutenir, au niveau des territoires, la mise en œuvre de projets de symbioses industrielles et de différentes stratégies d'économie circulaire en fonction des opportunités locales.

Dans la région de la Montérégie, nous verrons donc se multiplier des projets d'utilisation des résidus d'une organisation comme matière première d'une autre, mais aussi la mise en place d'initiatives en phase avec le contexte local. Le projet du CRE Montérégie se réalisera notamment avec la filière bioalimentaire et celui de la MRC de La Haute-Yamaska, avec le secteur industriel. Ces régions, entreprises et organisations pourront ainsi donner de la valeur localement à leurs différentes ressources en mettant de l'avant leur créativité et leur sens de l'innovation.

Citation

« Je salue le dynamisme des partenaires de la région de la Montérégie et le leadership dont ils font preuve dans le développement de l'économie circulaire. Ce type d'échanges entre entreprises et organisations se traduit concrètement par la réduction des flux de matières, donc une réduction du gaspillage de ressources. Pour les organisations québécoises, cela représente des économies d'exploitation de l'ordre de plusieurs millions de dollars. Les initiatives d'économie circulaire sont payantes pour l'environnement et l'économie. Elles seront assurément une source d'inspiration pour toutes les régions du Québec. »

Sonia Gagné, présidente-directrice générale de RECYC-QUÉBEC

Grâce aux investissements faits par RECYC-QUÉBEC dans le domaine de l'économie circulaire depuis les quatre dernières années, plusieurs organisations continuent de profiter des services des animateurs régionaux des différents projets mis en œuvre et de leurs retombées. Ils peuvent ainsi stimuler ou créer des synergies et mettre en place des boucles courtes et locales de ressources, dans une perspective d'économie circulaire et de lutte aux changements climatiques.

Nom de l'organisme	Détails des projets	Aide financière accordée
Conseil régional de l'environnement de la Montérégie	Symbiose agroalimentaire Montérégie est un projet d'économie circulaire dédié aux acteurs de la filière bioalimentaire en Montérégie. Elle souhaite accroître le nombre d'entreprises participantes et poursuivre la comptabilisation des flux de matières. À cela s'ajoutera une nouvelle approche : le déploiement d'accélérateurs d'innovation. Des organisations aux prises avec un enjeu commun (gestion des matières organiques résiduelles, plastiques agricoles, etc.) seront accompagnées dans la mise en œuvre de solutions structurantes. Axée sur les principes de la concertation, cette approche permettra d'intégrer davantage de stratégies d'économie circulaire aux pratiques d'affaires des entreprises.	210 315 \$
MRC de La Haute-Yamaska	La MRC de La Haute-Yamaska, Granby Industriel et le Centre local de développement (CLD) de Brome-Missisquoi seront partenaires d'un projet régional de symbiose industrielle. Le projet vise le démarrage d'une symbiose industrielle sur le territoire de la Haute-Yamaska. Un maillage entre les industries locales sera fait. Les ressources partagées pourraient être des sous-produits, des équipements, des services ou même de l'énergie.	204 560 \$

FAITS SAILLANTS

- Ces projets ont été soutenus financièrement par RECYC-QUÉBEC dans le cadre de l'appel de propositions Transition vers l'économie circulaire qui découle du Plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.
- L'économie circulaire se définit comme un « système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités » (source : Pôle québécois de concertation sur l'économie circulaire).
- Selon le plus récent bilan du Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI), qui a mesuré l'impact de 11 projets de symbioses, la concrétisation de plus de 420 synergies a permis de dévier de l'élimination 17 800 tonnes de matières résiduelles, a amené des économies de 4,3 millions de dollars et a fait réaliser une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 9 200 tonnes d'éq. CO₂.

LIEN: www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/entreprises-organismes/mieux-gerer/economie-circulaire